



TABLE DE CONCERTATION SUR L'ITINÉRANCE À SHERBROOKE

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS MENÉES PAR LA COMMISSION
DES AFFAIRES SOCIALES SUR LE PHÉNOMÈNE
DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC**

**Par la
TABLE DE CONCERTATION SUR L'ITINÉRANCE À SHERBROOKE**

Document rédigé par

**Jo-Anne Dostie, organisatrice communautaire au CSSS-IUGS
Jean Comtois, directeur au Tremplin 16-30
Marie-Claude Vézina, coordonnatrice de La Chaudronnée de l'Estrie
Chantale Charron, coordonnatrice de La Maison Jeunes-Est**

Octobre 2008

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 - LA TABLE DE CONCERTATION SUR L'ITINÉRANCE À SHERBROOKE.....	3
Préambule.....	3
Historique.....	3
La Table de concertation.....	3
La liste des membres de la Table de concertation sur l'itinérance à Sherbrooke.....	4
SECTION 2 - IPAC-IPLI	4
Adoption du cadre de référence en matière de lutte contre l'itinérance à Sherbrooke, août 2002	6
Définition de l'itinérance.....	6
Impacts et retombées.....	6
SECTION 3 - NOTRE RÉALITÉ EN ESTRIE.....	7
Sherbrooke, grand centre de l'Estrie.....	7
SECTION 4 - NOS BESOINS ET NOS PRIORITÉS.....	8
Mise en contexte.....	8
Le profil des besoins.....	9
Les priorités d'intervention.....	10
L'hébergement d'urgence et de transition :.....	10
Le soutien en logement.....	10
L'accès à des services adéquats et adaptés.....	10
Le développement des connaissances et de la concertation.....	11
Notre force, notre base.....	11
SECTION 5 - SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS.....	12
Pour une politique globale en itinérance.....	12
Sensibilisation.....	13
Un leadership appuyé de la municipalité.....	13
Rehaussement du soutien financier en itinérance.....	13
Conclusion.....	14
NOS DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE.....	15

Section 1 – La Table de concertation sur l'itinérance à Sherbrooke

Préambule

Nous sommes heureux de répondre à cette invitation et d'avoir l'opportunité de présenter notre point de vue et nos pistes de solution aux membres de la Commission des affaires sociales sur « Le phénomène de l'itinérance au Québec ». Nous tenterons de répondre aux interrogations que suscite le document de consultation au regard de notre analyse de la situation et de la réalité vécue par les organismes et organisations regroupés autour de notre Table de concertation.

Les différents rapports et études existants sur le sujet campent assez bien la problématique, ses causes et ses effets. Nous ne reprendrons pas ici de longues analyses. Nous tenterons, à partir de notre action terrain dans le milieu sherbrookois, de faire ressortir ce qui fonctionne bien et d'ouvrir sur les solutions à promouvoir pour lutter efficacement contre le phénomène de l'itinérance.

Historique

À Sherbrooke, les différents acteurs sont rassemblés autour d'une large mobilisation avec la conviction, qu'ensemble et en concertation multisectorielle, on doit réussir à faire mieux. Nos liens de concertation dépassent largement le cadre des programmes IPAC – IPLI. Notre milieu démontre une réalité de concertation locale active et axée sur la globalité du phénomène de l'itinérance.

Nous sommes à même de constater que l'ampleur du phénomène de l'itinérance sur le territoire de Sherbrooke ne pourra être endiguée sans le partage d'une vision commune et d'une association solide de tous les partenaires concernés incluant l'ensemble des citoyens. Par cette mobilisation, le milieu recherche la réalisation d'actions structurantes visant l'application de solutions durables pour répondre aux besoins de la communauté en ce domaine. Nous travaillons tant à la prévention de l'itinérance qu'à l'amélioration de l'accès aux divers services requis par les personnes vivant cette situation.

La Table de concertation

La Table de concertation est constituée actuellement de 25 représentants de différents secteurs ciblés. Le rôle de la Table est d'assurer la cohésion de l'ensemble de la démarche de concertation, de susciter la participation des différents acteurs en lien avec son plan de travail, de faire les représentations requises en lien avec l'itinérance à Sherbrooke et de poursuivre, avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, l'actualisation du mandat dans le cadre du programme IPLI.

La liste des membres de la Table de concertation sur l'itinérance à Sherbrooke

- ✓ Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
- ✓ Auberge du Cœur la Source-Soleil
- ✓ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – direction régionale
- ✓ CDC de Memphrémagog (Table itinérance de Magog)
- ✓ Centre Saint-Michel – Formation des adultes
- ✓ CSSS-IUGS
- ✓ Coalition sherbrookoise pour le travail de rue
- ✓ Établissement de détention de Sherbrooke
- ✓ L'Arche de l'Estrie
- ✓ L'Escale de l'Estrie
- ✓ La Chaudronnée de l'Estrie
- ✓ La Just'elles de l'Estrie
- ✓ La Maison Jeunes-Est
- ✓ Journal de rue Le Nouvel Espoir
- ✓ Le Curateur public
- ✓ Le Partage Saint-François
- ✓ Les Services d'aide en prévention de la criminalité
- ✓ Le Tremplin 16-30 de Sherbrooke
- ✓ Maison St-Georges/Centre Jean-Patrice Chiasson
- ✓ Office municipal d'habitation de Sherbrooke
- ✓ Regroupement des ressources alternatives en santé mentale de l'Estrie
- ✓ Ressources humaines et développement des compétences Canada
- ✓ Service de police de Sherbrooke (SPS)
- ✓ Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)
- ✓ Ville de Sherbrooke – Vie communautaire

Section 2 – IPAC-IPLI

Des moyens financiers provenant des programmes IPAC –IPLI, ainsi qu'une structure de concertation ont permis de développer de nouvelles actions sur le terrain, en identifiant les manques, les ratés ou ruptures de services auxquels il nous faut remédier afin de mieux répondre aux besoins criants des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance sur notre territoire. Tant au niveau institutionnel que communautaire, ces nouvelles ressources et la consolidation d'actions sont actuellement en place. Nous réalisons davantage, par cette démarche, combien le phénomène de l'itinérance est très présent à Sherbrooke.

Suite à ces constats dans les priorités retenues, des ressources ont été mises en place, d'autres se sont consolidées afin de répondre aux besoins plus pressants et pour structurer globalement nos interventions dans le milieu.

Voici notamment quelques exemples qui dressent un portrait des différentes ressources mises en place à Sherbrooke :

- ❑ Ouverture d'un refuge pour hommes et femmes, l'Accueil Poirier;
- ❑ Mise sur pied de l'organisme Le Tremplin 16-30 / 23 logements de transition avec soutien communautaire et animation du milieu de vie 16-30 ans;
- ❑ Mise en place d'un centre de jour et soutien à l'offre de service à La Chaudronnée / sécurité alimentaire;
- ❑ Soutien au fonctionnement du Journal de rue;
- ❑ Consolidation de l'offre de service du Partage St-François / hébergement;
- ❑ Consolidation et développement de l'hébergement d'urgence pour les 12-17 ans de la Maison Jeunes-Est;
- ❑ Développement du service Qualilogis par les Services d'aide en prévention de la criminalité / logement pour ex-détenus;
- ❑ Consolidation de l'offre de services de l'Auberge du Cœur la Source Soleil / hébergement pour les 18-35 ans;
- ❑ Soutien de l'offre de services pour La Coalition sherbrookoise pour le travail de rue.

Une diversité de ressources accessibles est nécessaire pour répondre à la complexité des besoins des personnes itinérantes. Il n'y avait pas d'équipe itinérance au CSSS-IUGS, pas de refuge, pas nécessairement d'accompagnement à la recherche de logement, nous avons alors beaucoup de situations d'impasse. Nous voulons ici mettre en lumière le potentiel d'effet multiplicateur de telle concertation. Le contexte sherbrookoise, issu de la mobilisation pour proposer une démarche structurante, a su générer une belle synergie dans notre municipalité. Nous soulignons ici l'impact bénéfique d'ajout de ressources et de manière de faire, n'ayant requis aucun ajout d'argent neuf et ayant résulté d'un consensus des partenaires sherbrookoise relativement à nos priorités régionales.

Voici nos exemples locaux:

- ❑ Entente entre l'OMH de Sherbrooke et le CSSS-IUGS pour offrir des logements de transitions;
- ❑ Implantation d'une équipe de suivi intensif en itinérance dans la communauté sous la responsabilité du CSSS-IUGS / accès à des services de première ligne;
- ❑ Mise en place d'une Fiducie Volontaire initiée par La Chaudronnée de l'Estrie, visant à soutenir la clientèle avec troubles de santé mentale. Ce service se réalise en concertation avec le milieu et accepte les références de différents intervenants de Sherbrooke;
- ❑ Formation sur mesure pour l'ensemble des partenaires / réduction des méfaits.

Adoption du cadre de référence en matière de lutte contre l'itinérance à Sherbrooke, août 2002

L'adoption d'un cadre de référence sur l'itinérance en 2002 a permis de poser les jalons d'une démarche de concertation, permettant de réaliser des actions structurantes pour lutter contre l'itinérance. Pour nous, c'est un des apports locaux d'appropriation en lien avec les actions terrains. On y retrouve une définition de l'itinérance à laquelle les acteurs de notre communauté ont adhéré.

Définition de l'itinérance

« L'itinérance désigne la difficulté d'une personne à maintenir une stabilité résidentielle et des rapports fonctionnels avec son milieu. Elle présente à la fois les trois caractéristiques suivantes :

1. Elle vit des difficultés majeures de stabilité sur le plan du logement;
2. Elle a aussi des difficultés à obtenir et/ou à utiliser des services adaptés à sa situation, ce qui se manifeste par une errance d'un service à l'autre;
3. Elle vit en plus, des conditions telles que la pauvreté, des problèmes de santé physique et/ou de santé mentale, de la violence, de la toxicomanie, etc. »

Il est à noter qu'une mise à jour sera réalisée en 2009, faisant suite à l'adoption le mois dernier du Cadre de référence du MSSS « L'itinérance au Québec ».

Impacts et retombées

Notre Cadre de référence est un outil qui s'ajoute au Plan communautaire produit aux fins de mise en œuvre des programmes IPAC et IPLI.

Notre Cadre de référence nous permet de bonifier adéquatement notre action partenariale dans le milieu,

- ❑ en précisant les éléments de problématique de l'itinérance et les enjeux liés à la démarche de concertation à Sherbrooke;
- ❑ en précisant l'approche privilégiée pour articuler notre action;
- ❑ en identifiant les grandes cibles d'intervention qui correspondent à des contextes de rupture, de renforcement ou de recréation du lien social pour les personnes;
- ❑ en situant la démarche de lutte contre l'itinérance dans un contexte plus large que celui propre au programme IPLI.

Cette démarche nous a permis d'articuler et de documenter nos recommandations.

Section 3 – Notre réalité en Estrie

Sherbrooke, grand centre de l'Estrie

Il est souvent convenu, sans trop de nuances, que le phénomène de l'itinérance converge habituellement vers les grands centres urbains. Force est de constater sur le terrain qu'à Sherbrooke, ce phénomène se traduit par l'identité estrienne de la plupart des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. Ces personnes en difficultés et en grand besoin vivent déjà dans notre municipalité ou migrent de plus en plus vers « la grande Ville de Sherbrooke » en provenance des agglomérations et des villages autour. En ce sens, Sherbrooke devient le grand centre. On vient de partout autour dans l'espoir d'améliorer son sort et d'obtenir de l'aide d'urgence.

Avec la mise en œuvre des programmes IPAC et IPLI, les organismes établis de longue date ont jouté leur offre habituelle, de nouveaux services de soutien qui améliorent leur capacité à répondre efficacement aux besoins. Nos observations terrains confirment cette tendance. De moins en moins de personnes en situation d'itinérance se sentent obligées de migrer vers Montréal pour trouver du secours direct. Aussi, nombreuses sont celles qui reviennent à Sherbrooke, vers leur lieu d'origine.

Une augmentation des besoins du simple au double

Ce phénomène nous permet d'observer une augmentation très importante de fréquentation dans les ressources qui leur sont dédiées. Nous observons cette tendance et, au cours des cinq dernières années, le nombre de personnes à qui nous répondons a significativement augmenté ou doublé : repas et interventions à La Chaudronnée, nuitées au refuge de l'Accueil Poirier, interventions de la coalition pour le Travail de rue auprès de cette catégorie de citoyens, demande de services dans le milieu par Le Tremplin, hébergement d'urgence pour mineurs à la Maison Jeunes-Est, hébergement temporaire à la Source Soleil, accompagnement pour ex-détenus par les Services d'aide en prévention de la criminalité, suivis intensifs dans les ressources par l'équipe Itinérance du CSSS-IUGS.

En plus de l'augmentation quantitative, force est de constater une plus large diversité de plus en plus visible de femmes, de jeunes, de personnes âgées et de personnes issues des communautés culturelles.

Les réalités complexes propres à l'itinérance ont pour effet de compliquer l'accès aux services dans le milieu et rendent difficile le chemin vers les portes d'accès aux services.

À cet égard, nous ne pouvons taire la présence d'une forme plus subtile, que nous nommons « l'itinérance cachée ». Cette réalité couvre des situations complexes de ruptures sociales et de grandes souffrances et vulnérabilités diverses. Ces personnes ne se retrouvent pas ou peu dans nos services. Elles sont la face cachée de l'itinérance.

Citons en exemple cette femme de 32 ans, démunie et vulnérable, qui accepte de vivre une relation de soumission et de compromission avec un homme, recevant comme seul tribut, le gîte.

Bien que la lutte à l'itinérance ne puisse être dissociée de la lutte à la pauvreté, nous pensons qu'elle se doit d'être abordée de façon distincte. L'itinérance n'est pas qu'un problème de pauvreté mais une réalité complexe qui concerne la santé, l'éducation, la sortie des établissements, la judiciarisation.

Ce portrait de diverses réalités ou tendances observées, nous amène à souligner combien il est actuellement difficile et complexe de réaliser un dénombrement des personnes touchées à Sherbrooke par le phénomène de l'itinérance. Malgré les embûches à un tel exercice, nous sommes d'avis que le gouvernement devrait faire le nécessaire pour en réaliser le portrait le plus fidèle qui soit. Cet exercice devra se réaliser en étroite collaboration avec les ressources en lien avec les personnes itinérantes, afin de documenter de manière crédible l'ampleur du phénomène.

Section 4 – Nos besoins et nos priorités

Mise en contexte

Comme mentionné dans le document de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie « ***Plan d'action communautaire sur l'itinérance*** » dans le cadre de ***l'entente concernant l'initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance (IPLI). Ville de Sherbrooke, mise à jour 2007-2009***, auquel les partenaires adhèrent, le profil exprimé dans les pages qui suivent (9 à 11), est tel que dans ledit document. La Table de concertation sur l'itinérance à Sherbrooke s'est réellement approprié son contenu et elle en est partie prenante.

Il y a longtemps que nous sommes présents à Sherbrooke en soutien aux personnes itinérantes. Plusieurs organismes ont été mis sur pied depuis plus de 25 ans. Depuis plusieurs années, notre réalité à Sherbrooke nous a permis de documenter les besoins et d'identifier localement notre modèle de réponse. Il est important pour les décideurs de résister au « mur à mur », dans l'exportation des façons de faire, dans la réponse aux situations terrains découlant de l'impact créé par la croissance et la diversification du phénomène de l'itinérance.

Le profil des besoins

Plusieurs des besoins identifiés par la communauté ont trouvé réponse au cours des dernières années, bien que ces services ne soient pas encore consolidés sur le plan financier. C'est pourquoi les partenaires portent une attention particulière à l'importance de consolider les services déjà existants. Les principaux besoins des personnes itinérantes sont les suivants :

- ❑ Hébergement d'urgence et de transition, tant pour les jeunes mineurs que pour les hommes et les femmes;
- ❑ Accès au logement en général, notamment le logement social;
- ❑ Différentes formes de soutien communautaire (accompagnement, gestion de budget, suivi pré et post hébergement, etc.), notamment appuyer davantage les services de soutien communautaire associés au logement social;
- ❑ Des milieux de vie diversifiés et accessibles le jour, le soir et la fin de semaine et proposant des contextes de socialisation;
- ❑ L'aide alimentaire le soir et la fin de semaine;
- ❑ Des mesures d'inclusion et d'insertion qui favorisent la remise en action.

En raison des caractéristiques des populations visées dans la région de Sherbrooke, trois objectifs généraux sont retenus :

1. Améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes;
2. Renforcer les services et les mesures de prévention de l'itinérance auprès des personnes à risques;
3. Réduire le nombre de personnes itinérantes ou errantes dans la communauté.

En regard des objectifs généraux précédents, les objectifs spécifiques poursuivis sont :

- ✓ assurer l'accès à des services visant à combler les besoins de base : nourriture, logement, vêtements, hébergement, etc.;
- ✓ développer ou consolider des mesures de prévention de l'itinérance et de réinsertion sociale et communautaire;
- ✓ maintenir et augmenter la capacité des ressources dédiées à l'itinérance;
- ✓ développer et consolider des mesures pour assurer des liens de continuité et de complémentarité;
- ✓ maintenir et développer les compétences des intervenants en matière d'itinérance;
- ✓ développer et consolider des services pour les personnes à risques visant le développement de l'autonomie psychologique, sociale et communautaire;

- ✓ assurer l'accessibilité aux services dans la communauté, notamment les services en santé et services sociaux;
- ✓ maintenir à jour notre connaissance collective de la réalité de l'itinérance sur le territoire;
- ✓ assurer le service d'accompagnement et de soutien et autres, des personnes en situation d'urgence.

Les priorités d'intervention

Les axes prioritaires d'intervention retenus par la Table de concertation en itinérance de Sherbrooke sont les suivants :

L'hébergement d'urgence et de transition :

- ✓ Consolider l'offre de service en hébergement d'urgence pour les populations féminines et masculines de tous âges et fortement marginalisées.

Le soutien en logement

Le soutien en logement autonome qui correspond adéquatement aux besoins de la personne et qui soit convenable et à prix modique :

- ✓ Soutenir les projets qui touchent le soutien communautaire en logement;
- ✓ Soutenir l'accès au logement en général;
- ✓ Favoriser le développement de logements sociaux avec soutien communautaire.

L'accès à des services adéquats et adaptés

- ✓ Soutenir en priorité les ressources qui fournissent un milieu de vie aux personnes les plus marginalisées, particulièrement celles qui cumulent des problématiques diverses et qui sont généralement exclues des services spécialisés dans la communauté;
- ✓ Soutenir des projets qui favorisent le développement d'un réseau social et qui offrent des services de référence et d'accompagnement vers d'autres ressources, pour briser l'isolement des personnes, favorisant ainsi l'insertion sociale (services de proximité).

Le développement des connaissances et de la concertation

- ✓ Offrir des formations à l'intention des intervenants en itinérance portant sur les problématiques qui y sont associées;
- ✓ Soutenir les efforts de concertation en regard de cette problématique au sein de la communauté en diffusant de l'information auprès d'organismes et établissements;
- ✓ Faire connaître les besoins des personnes itinérantes en publiant régulièrement un bulletin de liaison comme outil de sensibilisation dans la communauté sherbrookoise;
- ✓ Soutenir des initiatives de partenariat par une rencontre annuelle sur le thème itinérance;
- ✓ Soutenir la participation au réseau *Solidarité Itinérance du Québec* comme lieu d'échange et de partage d'expériences avec d'autres communautés, et supporter les initiatives qui visent à le reconnaître comme interlocuteur majeur en itinérance au Québec.

fin de la référence au profil

Notre force, notre base

Notre force est d'abord fondée sur les acteurs terrains présents au quotidien, s'échinant à faire l'impossible pour tenter de soulager cette misère humaine qu'est l'absence d'un « chez soi », la solitude, l'exclusion sociale et la mésestime de son potentiel d'améliorer son sort..

Il faut donner aux ressources existantes les moyens de répondre aux urgences, mais surtout, les moyens de solliciter la résilience des individus, accompagner une réelle réinsertion sociale avec cohésion et concertation des ressources, basées sur le cheminement particulier de chaque individu et le développement dans sa communauté.

Nous devons avoir les moyens d'atteindre une réelle réinsertion visant une implication citoyenne de ces individus qui, aujourd'hui, sont écrasés par leurs maux, en rupture sociale et en errance vers un lendemain meilleur.

Il nous faut contribuer à retirer le voile de la mésestime et de la méconnaissance pour transiter vers une vie active et enrichissante pour eux-mêmes et pour les autres.

Dans l'actualité 2008-2009 à Sherbrooke, nous travaillons de concert à développer des manières de faire pour que s'actualise une augmentation de l'offre de logement adéquat pour cette clientèle, avec l'option de services en soutien communautaire.

Citons notamment ces exemples :

- ❑ Coopérative de solidarité en habitation sociale avec soutien communautaire;
- ❑ « La Coopérative « L'Autre toit » qui vise d'ici deux ans, l'ajout de 44 logements de ce type;
- ❑ Le volet Qualilogis du Service d'aide en prévention de la criminalité offre aux personnes itinérantes ou à celles qui présentent un haut risque, le soutien nécessaire en vue de l'obtention d'un logement adéquat, et du soutien leur permettant de le préserver. Pour 2007-2008, 92 logements ont été trouvés pour la clientèle.
- ❑ Le programme Accès Logis contribue à la réalisation en cours du projet « Le Capitot », qui s'apprête à rendre disponible en février 2009, 47 unités de logements sociaux dont 43 avec 1 c.c. et 4 avec 2 c. c. Ce développement se fait sous la responsabilité de l'OMH de Sherbrooke.

Les solutions et les succès de nos interventions passent par le maintien du lien de confiance développé dans le temps avec la personne itinérante et avec les services complémentaires, et il s'agit aussi de permettre la continuité.

Nous sommes d'avis que des solutions multiples sont à portée de main sur la base de notre concertation et de notre mobilisation, en autant que les moyens financiers d'agir seront disponibles.

La reconnaissance et le financement de l'action des ressources communautaires sont des enjeux importants pour assurer les réponses aux besoins des personnes itinérantes. Le sous-financement demeure un problème majeur pour la consolidation des actions dans le milieu. À l'heure actuelle, il n'y a pas assez de services disponibles le soir et la fin de semaine.

Section 5 – Solutions et recommandations

Pour une politique globale en itinérance

Le phénomène de l'itinérance commande une approche globale et plusieurs arrimages entre les différents ministères concernés par ce phénomène. En ce sens, nous suivons avec grand intérêt les travaux actuels de la Table interministérielle en itinérance. Ceux-ci ouvrent une avenue constructive en regard de cette réalité complexe où plusieurs facteurs individuels et structurels sont à l'œuvre. Il faut comme société trouver les solutions et actualiser les actions pour contrer les causes et les effets de l'itinérance,

tant pour les individus qui la vive que pour l'ensemble des dynamiques sociales et économiques interpellées.

- La Table de Sherbrooke réitère son appui et presse Québec de se doter d'une « POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN ITINÉRANCE »
- La Table de concertation sur l'itinérance à Sherbrooke est membre du « Réseau Solidarité Itinérance du Québec ». Nous appuyons les recommandations du RSIO et nous sommes d'avis qu'une politique en itinérance doit se fonder sur les éléments suivants :
 - le droit de cité,
 - le droit à un revenu décent,
 - le droit au logement,
 - le droit à l'éducation,
 - le droit à la santé,
 - l'accès à un réseau d'aide et de solidarité.

Sensibilisation

Il existe encore beaucoup de méconnaissance de la réalité de l'itinérance. Nous recommandons que soient développés des moyens de sensibilisation et de la formation pour réussir à contrer les préjugés à cet égard.

Un leadership appuyé de la municipalité

Une politique de développement social et communautaire sera très bientôt adoptée par la Ville de Sherbrooke. Le milieu municipal est le premier touché par le manque de logements, la pauvreté et l'itinérance. La démarche de partenariat qui a mené à cette politique, doit se concrétiser et travailler de concert avec les autres paliers de gouvernement afin de rehausser le développement local économique et communautaire du milieu. Celui-ci viendra supporter et stimuler l'actualisation des solutions proposées.

Citons le soutien financier des édiles municipaux au projet « Le Capitol » avec une contribution financière en provenance du Fonds de développement du logement social de Sherbrooke.

Rehaussement du soutien financier en itinérance

La reconnaissance et le financement de l'action du milieu communautaire et de la concertation intersectorielle sont des enjeux importants pour assurer les réponses à apporter aux besoins des personnes itinérantes. Le sous-financement demeure un problème majeur et fragilise la consolidation des actions dans le milieu.

Nous demandons au gouvernement :

- ✓ de rehausser, de façon significative, les enveloppes du PSOC (programme de soutien aux organismes communautaires), ainsi que toutes autres enveloppes servant à financer la mission de base des organismes communautaires en itinérance et en prévention;
- ✓ d'allouer un financement de base adéquat permettant le maintien et la mobilisation de notre concertation locale sur l'itinérance;
- ✓ d'intervenir au fédéral pour que le programme IPLI soit reconduit pour au moins 5 ans et que le budget à cette fin, alloué au Québec, soit augmenté à 50 millions par année;
- ✓ d'obtenir des programmes et des mesures souples dans l'application et adaptés en fonction des ressources et des clientèles.

Conclusion

L'urgence d'agir, tant pour combler les besoins immédiats des personnes que pour en prévenir la recrudescence, nous commande une vigilance de tous les instants et une implication à tous les niveaux.

Pour enrayer l'itinérance, le milieu sherbrookoïse doit disposer des ressources nécessaires à une réelle insertion des personnes vivant actuellement une situation d'itinérance ou qui sont à risque de le devenir, des services complémentaires, concertés, cohérents qui permettent une mise en action vers l'autonomie et la responsabilité, basée sur le potentiel des capacités de chaque individu. Cette action doit s'accomplir dans un territoire d'appartenance, un espace d'accueil citoyen dans la communauté. Ainsi, on pourra à nouveau tisser des liens humains qui jadis s'étaient brisés, pour enfin bâtir un avenir plein d'espoir.

Nos documents de référence

Pour réaliser cette rédaction, nous avons tour à tour été instruits et inspirés tantôt nourris ou questionnés par la lecture et l'analyse de plusieurs écrits et documents.

Voici la liste non exhaustive de ceux-ci, comprenant les plus déterminants :

- ❑ CADRE DE RÉFÉRENCE en matière de lutte contre l'itinérance à Sherbrooke, Août 2002
- ❑ PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE SUR L'ITINÉRANCE dans le cadre de l'entente concernant l'initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance (IPLI), mise à jour 2007-2009, Octobre 2007.
- ❑ POUR UNE POLITIQUE EN ITINÉRANCE, plateforme de revendications du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec, 2006.
- ❑ LE PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC, mandat d'initiative, document de consultation, Juin 2008.
- ❑ L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC, cadre de référence, Santé et services sociaux Québec, Septembre 2008.
- ❑ PAUVRETÉ, LOGEMENT ET SANS-ABRISME : ENJEUX ET OPTIONS, Premier rapport du sous-comité sur les villes du comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, Juin 2008.

S'ajoute à cette nomenclature, l'ensemble des travaux de la Table de concertation sur l'itinérance de Sherbrooke. Le fruit d'un dîner-consultation local sur notre projet de mémoire à cette Commission parlementaire. Les échanges relatifs à la co-construction de notre Mémoire original en comité de rédaction.